



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 24 septembre 2009  
N° CERTA-2009-AVI-400

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilités de Firewall Builder

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-400>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-400
Titre	Vulnérabilités de Firewall Builder
Date de la première version	24 septembre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Élévation de privilèges.

## 2 Systèmes affectés

*Firewall Builder 3.x sous Linux.*

## 3 Résumé

Une vulnérabilité de *Firewall Builder* permet à un utilisateur local d'élever ses privilèges.

## 4 Description

Une vulnérabilité est présente dans la gestion des fichiers temporaires utilisés par *Firewall Builder* sous *Linux*. Elle permet d'exécuter indûment certains scripts.

## **5 Solution**

La version 3.0.7 remédie à ce défaut. Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Site de téléchargement du projet FirewallBuilder :  
<http://sourceforge.net/projects/fwbuilder>

## **Gestion détaillée du document**

**24 septembre 2009** version initiale.